

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Nos ateliers étant fermés le lundi de Pâques, le « JOURNAL DU LOT » ne paraîtra pas le lendemain, mardi, 12 avril.

LE DÉPART

Voilà encore une législature dans le passé ! Celle-ci n'emportera pas plus de regrets que les précédentes, et le deuil du suffrage universel ne sera pas long. Depuis 1885, en effet, les législatures n'ont pas été très brillantes. Elles se sont cantonnées dans les discussions personnelles, n'accordant aux intérêts vitaux du pays que le minimum d'attention nécessaire. Tout le reste de leur temps a été employé à des interpellations et au jeu de coq perché. Être ou n'être pas ministre est la politique de quelques-uns qui sont suivis par beaucoup d'autres, les clients disant : sera-t-il ou ne sera-t-il pas ministre.

Pendant quatre ans et demi, les députés qui s'en vont, ont discuté et rediscuté l'affaire de Panama et l'affaire des chemins de fer du Sud. Ils ont abouti en fin de compte, à l'acquiescement des derniers accusés, et au discours de M. Viviani. — Beaucoup de bruit pour rien, — ou du moins pour peu de chose, n'est-ce pas messieurs les porteurs de titres ? Il semble que le temps eût pu être mieux mis à profit, si une commission extra-parlementaire avait cherché avec soin le parti que l'on pouvait tirer des travaux aujourd'hui perdus du canal. La Chambre qui, par sa vénalité avait fait le mal aurait dû avoir à cœur de le réparer.

Elle a préféré canaliser les torrents d'éloquence de M. Jaurès et de M. Deschanel plutôt que ceux du Chagres. Il est vrai que l'agriculture a beaucoup profité des premiers. Ce beau tournoi d'éloquence a fait à l'agriculture l'effet du discours du maître d'école à l'enfant qui se noyait. On a passé trois mois à cette interpellation fameuse et vide, mais par contre, on a voté sans la moindre discussion, la proposition Siegfried sur la constitution et le maintien de la petite propriété rurale. On est toujours prêt à compatir aux maux du paysan et de l'ouvrier agricole, quand cela doit avoir du retentissement. Mais quand il s'agit de se taiter et de travailler, on vote à mains levées un projet hâtif et mort-né.

Cette législature a voulu aussi nous dire ce qu'est le socialisme. Cet instrument politique a été entouré d'admirables fleurs de rhétorique et, toutes cloches entendues, nous sommes exactement aussi avancés qu'avant. Le mot de Sieyès conviendrait parfaitement au socialiste : « Qu'est-il ? rien. Que veut-il être ? tout. » Que sera-t-il ? Un aiguillon utile des réformes démocratiques, s'il demeure la minorité ; un ferment dangereux de révolution, s'il devient le nombre.

Il a du reste montré son impuissance et son danger dans la malheureuse grève de Carmaux. Il a poussé ces pauvres diables de mineurs et n'a pas su faire triompher leur cause. Il est bon de combattre les excès du patronat, mais il est préférable, avant d'engager la lutte, de prévoir ses chances de réussite. Ne pas le faire est être coupable à premier chef.

Pourtant, cette législature aura vu s'accomplir de grandes choses. Elle aura élu deux présidents de République, cimenté l'alliance franco-russe et conquis Madagascar. Elle aura aussi créé les Universités, en votant une loi préparée par ses prédécesseurs, et voté la loi sur la Caisse des Retraites, loi utile mais d'une application peu aisée.

Après ce mince bilan, il faut tirer l'échelle. Nos députés ont interpellé tant qu'ils ont pu, et les ministres ont répondu tant qu'ils ont eu de souffle. N'oublions pas que cette Chambre a voté l'impôt sur le revenu et a fait preuve de peu de sens politique dans l'affaire Dreyfus. Ce sont deux avantages qu'il convient de ne pas lui contester.

Et maintenant, bonsoir, Messieurs !

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 avril 1898 (matin)

M. Cochery dépose pour la 4^e fois le budget de 1898. On vote par 354 voix contre 2 des crédits supplémentaires.

Il subsiste, on le sait, trois points litigieux. Le Sénat a persisté en effet à repousser l'amendement Cunéo-d'Ornano ; à refuser le secours de 50 centimes aux familles des réservistes, enfin, à accorder un supplément d'un million au lieu de deux pour les constructions scolaires.

Ces trois questions soumises à la commission, M. Krantz rapporteur formule des conclusions que la Chambre ratifie.

Le conflit budgétaire est terminé ; l'ensemble du budget est adopté par 428 voix contre 32.

La Chambre est ajournée jusqu'au 1^{er} juin. M. Brisson, président, prononce un éloquent discours dans lequel il adresse à la Chambre ses remerciements. « L'union des républicains s'impose, dit-il ; non pas seulement pour conserver les positions acquises, mais pour l'union pour la marche en avant ; l'union pour la discipline voulue et pour l'action. » Sur tous les bancs on applaudit à ces patriotiques et républicaines paroles et la séance est levée.

Sénat

Séance du 7 avril (matin)

M. Cochery, ministre des finances, vient annoncer que le budget est définitivement voté et remercie la commission des finances du concours qu'elle lui a prêté, et le Sénat tout entier, de l'esprit de conciliation dont il a fait preuve.

Le Sénat adopte à l'unanimité de 244 votants les crédits supplémentaires que la Chambre a votés une heure auparavant. Puis, sans discussion, il s'ajourne au 1^{er} juin.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les maîtres doivent donner l'exemple de la solidarité

Le meilleur moyen pour les maîtres d'enseigner autour d'eux les grands principes de fraternité n'est-il pas de pratiquer entre eux la solidarité ?

Telle est la question qu'envisage M. l'Inspecteur d'Académie du Lot-et-Garonne dans les recommandations faites à ce sujet à son personnel :

« Nous ne devons pas cesser d'aider au développement de la Société de secours mutuels et des Comités de l'orphelinat de l'enseignement primaire. Il faut que tous les instituteurs et toutes les institutrices, particulièrement les jeunes, en fassent partie. Trop souvent on attend, pour s'y faire inscrire, que l'âge mûr soit venu, et, avec lui, les chances de maladie et les

charges de famille ; la cotisation apparaît alors comme un placement à gros intérêts. Or, elle est, sans doute, une œuvre de prévoyance et même d'habile prévoyance ; mais elle est aussi et surtout une œuvre de solidarité, et les instituteurs qui enseignent la solidarité à la jeunesse sont tenus à prêcher d'exemple. Ils doivent, dès le début de leur carrière, consentir un léger sacrifice pour assurer à leurs collègues, ou aux orphelins de leurs collègues, les secours dont ils ont besoin. En entrant dans la grande famille universitaire, ils doivent pratiquer, sous la forme active, la sainte vertu de la fraternité. »

Ces conseils seront, nous en avons la ferme assurance, entendus par les intéressés, parce qu'ils sont dictés par le désir bien légitime de leur fournir les moyens de s'assurer contre les incertitudes matérielles de la vie, tout en resserrant les liens de confraternité qui les unissent.

Faisons le compte approximatif de la dépense annuelle que doit s'imposer chaque instituteur français pour mettre à exécution les conseils de prévoyance qu'on vient de lire ci-dessus :

- 1^o Cotisation pour la Société de secours mutuels, 10 francs ;
- 2^o Association des membres de l'enseignement (baron Taylor), 12 fr. (1)
- 3^o Œuvre de l'Orphelinat primaire, 3 fr.
- 4^o Société amicale d'instituteurs, ou Cercle pédagogique (bibliothèque), etc., 5 fr.

Comme on le voit, une somme annuelle de 30 fr. environ suffit pour assurer à l'instituteur des avantages considérables à divers points de vue.

Quel est le maître vraiment prévoyant et désireux de venir en aide à ses collègues malheureux qui ne voudrait s'imposer ce sacrifice ?

Prêtons-nous main-forte dans la lutte pour la vie : la solidarité enfante des prodiges. A la devise de l'égoïste : « Chacun pour soi », préférons celle-ci : « Chacun pour tous, tous pour chacun ».

UN AMI DU PROGRÈS.

(1) On sait que cette association accorde des retraites de 300 fr. à chacun de ses membres, au bout d'un certain nombre d'années (en moyenne 25 ans de sociétariat). Consulter les statuts et l'annuaire en s'adressant pour renseignements à l'Association des membres de l'enseignement (joindre un timbre pour la réponse), 25, rue Bergère, Paris.

INFORMATIONS

La convocation des électeurs

Le décret convoquant les électeurs pour le 8 mai prochain, à l'effet d'élire une nouvelle Chambre, paraîtra dans le numéro du Journal officiel de mercredi matin. Dès la publication de ce décret, la campagne électorale sera officiellement ouverte.

Le voyage de M. Félix Faure

Nous croyons savoir que M. Félix Faure quittera Paris par le Méditerranée-Express, et arrivera à Nice demain dimanche, M. Félix Faure, qui sera accompagné par M. Blondel, son secrétaire particulier, et le colonel Menetrez habitera à l'hôtel Riviera-Palace, situé à Cimiez, près du Régina-Palace, où est installée la reine d'Angleterre. Pendant son séjour à Nice, qui se prolongera jusqu'au 17 avril, M. Félix Faure échangera des visites avec les souverains et les princes en villégiature sur le littoral méditerranéen. Son entrevue avec la reine Victoria aura lieu probablement le lundi de Pâques.

La retraite de M. Carnot

M. Ernest Carnot, député de la deuxième circonscription de Beaune, adresse à ses électeurs une lettre dans laquelle il déclare ne plus vouloir solliciter leurs suffrages.

Désistement

M. Dupuy-Dutemps, député, adresse à ses électeurs la lettre suivante :
Aux électeurs de l'arrondissement de Gaillac

« Mes chers concitoyens,

« Les résultats du scrutin du 20 mars dernier m'ont démontré que j'étais en dissension avec un grand nombre d'électeurs républicains de la circonscription sur la direction à imprimer à la politique du pays.

« Je ne veux pas discuter la question de savoir si le vote des délégués a été ou non inspiré par des causes locales ; j'ai trop le respect du corps électoral pour le supposer capable de s'être laissé guider par des considérations secondaires, et j'accepte le verdict sans essayer par des arguties indignes de lui et de moi d'en atténuer la portée.

« Cette consultation, que je considère comme une épreuve préparatoire, me dicte ma conduite dans les élections législatives prochaines.

« Je ne consentirai pas à accentuer, par ma faute, les divisions du parti républicain et à faire des électeurs réactionnaires coalisés les arbitres de nos dissentiments.

« Dans ces conditions, je viens vous déclarer que je renonce à poser ma candidature à la députation.

« Je vous conserverai toujours le souvenir le plus reconnaissant pour les témoignages de confiance répétés que vous m'avez donnés et laissez-moi espérer que, malgré l'acrimonie des attaques dont j'ai été l'objet, vous voudrez bien me rendre le témoignage que je vous ai honorablement représentés à la Chambre pendant le cours des deux législatures qui viennent de s'écouler.

« Je rentre dans la vie privée sans aucune amertume, décidé à combattre dans les rangs le bon combat pour la République et en vous recommandant l'union qui s'impose plus que jamais en face des difficultés de l'heure présente.

« L. DUPUY-DUTEMPS. »

Avances aux radicaux

On lit dans le Courrier du Soir :

« On assure que certains membres du cabinet, inquiets de l'impression produite dans le pays par leur politique réactionnaire, auraient fait à quelques députés radicaux et progressistes des ouvertures pour une entente électorale sur le terrain des ménagements réciproques. Leurs propositions de désarmement auraient été fraîchement accueillies, parce qu'elles tendaient à remplacer la concentration nécessaire par une simple réconciliation sans effets salutaires. »

Démonstrations navales

Les journaux publient une dépêche de Shanghai annonçant que seize navires de guerre anglais sont actuellement à Toulon. Dix navires de guerre japonais sont mouillés dans le port de Wel-Hai-Wei.

L'affaire Dubout-Brunetière

M. Brunetière s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la cour de Paris, le condamnant à insérer dans la Revue des Deux-Mondes la réponse de M. Dubout à M. Jules Lemaitre.

Affaire Zola

Après la séance du conseil de guerre, le gouverneur de Paris a été officiellement

avisé des trois décisions successives votées par les membres du conseil de guerre.

Il en résulte que le conseil de guerre se déclare compétent, relativement à la décision qu'il est appelé à prendre ;

Le général Zurlinden a aussitôt communiqué ces décisions au ministre de la guerre, puis au Président de la République.

La plainte portée par le conseil de guerre sera adressée directement au procureur de la République sans passer par la voie hiérarchique. Quant aux vœux émis auprès du ministre, afin de saisir la grande chancellerie d'une demande de radiation, elle passera forcément par les mains du général Billot.

L'affaire Dreyfus

Le bourgmestre de Bruxelles vient d'interdire la mise à la scène au théâtre flamand de la pièce intitulée : *le Martyr de l'île du Diable*.

Tentative de suicide du capitaine Dreyfus (*)

Le *Petit Parisien* dit que, suivant une lettre reçue il y a quelques jours à Brest d'un officier marinier embarqué sur le *Jouffroy*, qui fait le courrier de Paramaribo à Cayenne, l'ex-capitaine Dreyfus a tenté de se pendre à l'île du Diable. Il a été empêché par un de ses gardiens, survenu à temps.

A la frontière Bavaroise

Le poteau sur la route de Bitché à Pirmasens, indiquant la séparation entre la Lorraine et le Palatinat se trouve dans le fossé depuis quelques jours. Le poteau en question portait les couleurs prussiennes (blanc-noir) et non les couleurs allemandes, et l'on suppose que le mécontentement des Bavarois contre la Prusse n'est pas étranger à cet incident.

Victimes de leur dévouement

Le consul général anglais au Havre fait appel, par la voie de la presse, au peuple anglais en faveur des familles de huit pêcheurs de Grandcamp (Calvados) qui, le 28 mars, ont péri en cherchant à sauver l'équipage anglais du *Loch-Doon*.

On annonce que le prince de Galles lui a déjà fait parvenir 500 francs.

Tentative de déraillement

Une tentative criminelle a été commise, entre les gares de Corgolun et de Lavoix-Serrigny où la voie est en réparation. Un ou des malfaiteurs ont enlevé la lanterne verte indiquant un ralentissement et placé en travers de la voie une pièce de bois, deux pines et deux pioches. Le train de luxe 27, venant de Paris et se dirigeant sur Lyon, qui passe à cet endroit, à minuit, les a heureusement rejetés en dehors de la voie et les voyageurs en ont été quittes pour une légère secousse.

Condamnation à mort

Le premier conseil de guerre de Paris, présidé par le colonel Foulon, du 4^e de ligne, avait à juger le cavalier Janin, du

27^e dragons, né à Clairvaux (Jura), accusé de voies de fait envers un supérieur. Janin a été condamné à la peine de mort par cinq voix contre deux.

CHRONIQUE LOCALE

Assises du Lot

M. Marraud, conseiller à la cour d'appel d'Agen, doit présider la 2^e session des assises du Lot qui s'ouvriront, à Cahors, le mercredi 11 mai prochain.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES

Présidence de M. GREIL, président semestriel

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale dans le *Bulletin de Tarn et Garonne* (T. XXV, 1897) plusieurs travaux historiques qui intéressent à divers titres notre département. Ce sont :

1^o Une étude sur la Confrérie des Pèlerins de Mgr St-Jacques de Moissac en Quercy, par M. l'abbé Camille Daux.

2^o Une Analyse, par M. Sémézies, de l'ouvrage de M. le baron de Ruble : « Jeanne d'Albret et la guerre civile. »

3^o Une série de notices sur les « Principaux Capitaines du Montalbanais durant les troubles du XVI^e siècle » par M. l'abbé Galabert.

4^o Une note de notre confrère, M. de Rouméjoux, sur « deux églises du diocèse de Montauban antérieures à l'an 1000. » Ces deux églises sont celle de Bourbon, dont il ne reste plus qu'un pan de mur, et celle de St-Benoit-de-Castres encore debout. Elles sont situées aux environs de Montricoux, dans les paroisses de Ladevèze et de Septfonds

5^o Un extrait de « l'Histoire de Lauzerte » par notre confrère M. l'abbé Taillefer, intitulé : « Lauzerte et les protestants : Première période des guerres de Religion » (1560-1578).

6^o Quatre notes du même sur 1) : « le Carnaval à Lauzerte en 1774 ; II) un « sous arrentement » des droits de directe de l'abbé de Moissac en 1574 Cet abbé n'était autre que Louis de Lorraine, cardinal de Guise ; III) un projet d'établissement d'un Présidial à Moissac en 1788 ; IV) la chapellenie de Cardaillac fondée en 1691, dans l'église de Castelferrus, diocèse de Montauban, par Henriette Coratte de Cardaillac.

7^o La description donnée par notre confrère M. J. Momméja, de quelques « Habitacions troglodytiques et silos » situés en Quercy.

8^o Une intéressante analyse, faite par M. Sémézies, de l'ouvrage où notre confrère M. Ed. Forestié, raconte la curieuse histoire du mestre de camp de Corbeyran de Cardaillac-Sarlabous, (1515-1585) un des vaillants capitaines du XVI^e siècle, si fertile en héros. Les Cardaillac Sarlabous étaient une branche de nos Cardaillac transplantée au pays de Comminges, à la fin du XI^e siècle.

M. de Lamaze, conseiller général, fait hommage à la Société d'un exemplaire du discours qu'il prononça le 3 octobre, 1897, à

l'inauguration du Monument Canrobert à St-Céré. La Société offre à M. de Lamaze ses remerciements.

M. l'abbé Gary commence la lecture d'un *Essai d'épigraphie Quercynoise*, ou *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, par M. Paul de Fontenilles. Nous n'analyserons pas cet important travail qui doit paraître en son entier dans le bulletin de la Société. La séance est levée à 10 heures.

Recrutement de Cahors

Aviz

En raison de l'empressement mis jusqu'ici par les réservistes et territoriaux à se présenter dans les brigades de gendarmerie pour y recevoir communication d'un document important, et d'autre part de l'intérêt qu'il y a à ce que cette communication leur soit faite le plus tôt possible, le général commandant le 17^e corps d'armée décide, par modifications aux précédents avis, que tous les hommes de la réserve et de l'armée territoriale devront se présenter dans les brigades de gendarmerie, avec leurs livrets, du 1^{er} au 15 avril, dernier délai.

CAHORS

Nos boulangers

On blâme beaucoup, et avec raison, l'attitude des boulangers de notre ville, qui contrairement à une vieille coutume, n'apporteront pas, cette année, la « coque de Pâques » à leurs clients.

Nous pourrions cependant manger de ce gâteau ; les pâtisseries en feront et peut-être aussi quelques boulangers étrangers à la ville.

Quoi qu'il en soit, la population cadurcienne aura le devoir de se souvenir de la mauvaise volonté de ses boulangers. On aura le droit de se montrer à leur égard plus exigeants que par le passé, et de mettre à l'index non-seulement les deux ou trois meneurs mais encore tous ceux qui — par mauvais esprit — auront rompu avec une vieille tradition qui était loin de porter atteinte à leurs intérêts.

Médailles d'honneur

En exécution du décret du 16 juillet 1886, M. le ministre du commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes, a accordé des médailles d'honneur à MM^{mes} Françoise Bonneville et Marie Calvet, ouvrières au magasin des tabacs de Cahors, qui comptent plus de trente années consécutives de services dans cet établissement.

Accident

Jedi dernier, le nommé François Jarlan, âgé de 16 ans, demeurant avec ses parents, au hameau des Tuileries, commune de Cahors, a trouvé dans le sable une capsule de dynamite qu'il s'est amusé à grater à l'intérieur avec une épingle.

Le fulminant ayant pris feu, la capsule a

éclaté et François Jarlan a eu deux doigts de la main emportés.

Le blessé s'est immédiatement rendu à Cahors et a reçu les soins du docteur Mendailles.

Contributions indirectes

Par décision de M. le directeur général des contributions indirectes, en date du 25 mars dernier, M. Subreville, commis-principal à la brigade de surveillance de Cahors, dont l'emploi est supprimé a été nommé à Bordeaux.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 5 au 9 avril 1898

Naissances

Soupa, Lucie-Henriette, aux Mathieux. Lufau, Jeanne-Louise, rue Ste-Barbe, 1.

Décès

Cavalié, Emilie, sans profession, 48 ans, célibataire, à l'hospice. Delpech, Albertine, épouse Lufau, 33 ans, sans profession, rue Ste-Barbe, 1. Lufau, Jeanne-Louise, 3 jours, rue Ste-Barbe, 1.

Avenir cadurcien

Programme du 10 Avril 1898

Salut à l'aigle russe (P. R.)	X ..
Pensées du Soir (Fantaisie)	Coquelet.
Sous Bois (Valse)	Roux.
La fête du Hameau (Fantaisie)	E Mullet.
Mignonnette (Mazurka)	Larroque.

De 3 heures 1/2 à 4 1/2

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — Les bœufs sont toujours à des bas prix et il y a peu d'affaires. Cours ordinaires sur les moutons, c'est-à-dire bas prix.

Poules de 3 à 5 fr. la paire. Lapius de 1 fr 60 à 3 fr. la paire. On demandait 3 fr. des oisons et 1 fr. 50 des canetons mais les acheteurs n'étaient pas de cet avis.

— **Elections.** — On parle un peu partout dans le canton de l'annulation possible des dernières élections. Il paraît que quelques communes ont voté sur les anciennes listes électorales au lieu de voter avec les nouvelles. Il y a là évidemment un grief sérieux.

— **Succès scolaire.** — Nous sommes heureux d'apprendre que les jeunes Delpech Marcel et Belmont Léo, élèves de notre cours complémentaire viennent de subir avec plein succès, les épreuves du concours pour l'obtention des bourses des lycées et collèges.

— **BLARS.** — *Tournée de M. Bourdin.* — Le 7 avril à 8 heures du matin nous avons eu la visite de M. Munin-Bourdin, pour sa tournée électorale. Mais quoique les conseillers municipaux aient été convoqués par M. le Maire et qu'ils se soient tous rendus à

LE COCHER 606

Première partie

X

L'ATELIER DE MADAME THOMAS

— Il faut demander notre congé, dit Cécile. — Quand nous aurons de quoi payer ce terme-ci et le suivant. — Nous économiserons pour cela, dit Levignan. Demain je prends une journée de vacances, et je trouverai le père Hortier. Je vous en réponds.

Madame Favrot lui indiqua, par à peu près, dans quel *assommoir* il aurait le plus de chance de rencontrer ce vaillant ouvrier devant la bouteille.

Le père Hortier était, en effet, un de ces types d'ouvriers parisiens gouailleurs, buveurs, batailleurs, et au demeurant le meilleur enfant du monde.

XI

EXPLICATION FRANCHE

— Eh bien ! mon brave, ça y est, c'est convenu, ça me va ! Celui qui parlait ainsi était un homme soli-

de, de forte carrure, aux cheveux en broussaille. Brun et les traits accentués, il paraissait avoir cinquante ans. En face de lui, assis à la même table, dans l'arrière boutique d'un marchand de vin, un homme mince, nerveux, au teint cuivré, lui répondit :

— N'oubliez pas le signalement !

— Je le sais par cœur, beau nez, beau front, beaux yeux, enfin il a tout beau, cet individu, excepté des diables de favoris roux que je ne puis pas digérer, surtout avec des cheveux noirs !

— Vous le lui direz.

— Tout de même, pourquoi pas ?... quand nous aurons bu un coup ensemble... C'est pas fier les cochers.

— Attention, vous savez la consigne ?

— C'est entendu. Tout de même, il faut bien se rafraîchir la gorge... avec ça qu'il fait une chaleur dans cette boîte, tout près de la cuisine... Et puis, s'il est défendu de boire, il est permis de manger... et quand on mange, on arrose... sans quoi, adieu, on étouffe !... Tâchez alors de ne pas trop manger, ou bien tant pis pour vous, plus d'argent.

— Suffit, on se conformera, on jettera, quoi !... Ce sera dur, mais puisque vous payez... Au même instant un homme entra dans l'arrière boutique et vint s'asseoir à la table voisine de celle qu'occupaient les deux interlocuteurs.

C'était Levignan. Après avoir battu toute la matinée le chemin qui s'étend entre la barrière Rochechouart, et être entré dans tous

les cafés et tous les débits de boissons, il s'était décidé à remonter la rue Lepic jusqu'à l'angle de la rue Véron.

Il s'aventura chez le marchand de vin qui occupe cet angle, et, ne voyant personne dans la boutique, pénétra dans la salle où se tenaient nos deux hommes.

En entrant il poussa un soupir de soulagement. Il venait de reconnaître dans l'un des buveurs le père Hortier, que madame Favrot lui avait dépeint.

Il prit place à la table la plus rapprochée d'eux. Il les vit se serrer la main et se saluer. Le père Hortier resta assis, pendant que l'autre s'éloignait. A ce moment-là, Levignan demandait au garçon un verre d'eau sucrée.

Ce dernier mot éveilla l'attention de l'ouvrier.

— De l'eau sucrée ? murmura-t-il, c'est bon pour les petites filles... Quel est ce particulier ? Eh mais... c'est mon signalement ; il a tout beau, ce copain-là, même ses favoris, puisqu'il les a rasés. Pst ! là-bas le voisin, approchez-vous, nous avons un brin à causer... De son côté, Levignan pensait :

— Si je ne me trompe, c'est mon type. — Garçon, cria-t-il une bouteille... et du meilleur !

— Ça y est ! Vous m'avez l'air d'un bon zigou, vous ! Quoi qu'il soit défendu de boire ce soir... mais pour une bouteille... et du bon encore... Le soiffeur fit claquer sa langue.

— Il ne sera pas dit que le père Hortier aura reculé ?

La bouteille apportée, Levignan remplit les verres. L'ouvrier vida le sien d'un trait.

— Fameux ! exclama-t-il avec un gros rire canaille Ça vaut mieux que votre eau sucrée, hein ?

— Ça dépend des idées, observa Levignan en trempant ses lèvres dans le vieux maçon... de Cette !

— Vous faites la petite bouche, je vois. Après ça, vous avez raison, puisqu'on m'a recommandé de vous engager à ne pas boire.

— On vous a recommandé ça, à vous ? Et qui donc ?

— Oh ! là-dessus il n'y a pas de secret, et je puis vous le raconter. C'est Talmack, le domestique du richard du boulevard Haussmann, un nom pas commode à prononcer, quelque chose comme ça.

— Et puis ? demanda Levignan, qui commençait à être intéressé.

— Oh ! le reste est drôle ; si Talmack me paye pour vous empêcher de boire, il y en a un autre qui me payerait pour vous griser !

— Bah ! ça serait difficile.

— Justement, c'est ce que j'ai pensé en vous examinant.

Hortier éclata de rire puissamment, en se versant la fin de la bouteille, à laquelle Levignan ne touchait plus. La voyant vide, celui-ci cria :

— Garçon du même ! Hortier lui posa la main sur le bras : — Une seconde c'est défendu ça !... mais puisqu'on nous l'apporte... (A suivre.)

l'exception de deux, les électeurs n'étaient pas nombreux.

M. Bourdin a dû remarquer que sa tournée de février fut mieux reçue que cette dernière qui a eu lieu sans tambour ni trompette.

Les vivats n'ont pas été chaleureux, à son départ trois voix seulement l'ont acclamé. Cela change M. Bourdin.

SAINTE-CIRQUE-LAPIOIE. — *Encore!* — Et oui encore, toujours, à jamais, la sempiternelle question de la route de Castan qui revient sur l'eau. Maintes fois, nous avons prononcé ici le mot « grotesque » à ce propos.

À l'heure actuelle nous dirons « absurde » « stupide » que cette négligence inconcevable ajournant en permanence aux calendes grecques, l'achèvement de travaux si urgents.

Qu'en pense notre conseil municipal? Mystère... et administration! Même — mais nous n'en voulons rien croire! — certaines mauvaises langues prétendent que notre édilité, se serait ni plus ni moins laissé souffler « les fonds à la Commission départementale, par une habile municipalité voisine. Le cas échéant, tirons l'échelle! En attendant la voie ancienne croule littéralement.

De l'écluse à l'extrémité du rocher des Moulineries, le chemin est impraticable aux véhicules et le sera bientôt totalement aux piétons, sur ces bords du Lot si pittoresques. Et c'est vraiment miracle, que les accidents n'y soient pas plus fréquents.

A quand la fin, de cette ridicule comédie?

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Evasion.* — Dans la journée de mercredi, le nommé M... de Montredon, interné à l'asile des aliénés de Leymes, trompant la surveillance des gardiens, s'était évadé de cet établissement. On supposa qu'il avait dû se diriger vers son pays natal.

Deux gardiens se mirent à sa poursuite et ne tardèrent pas à découvrir les traces de l'évadé. Celui-ci, en arrivant sur le territoire de la commune de Saint-Félix, avait pénétré, armé d'une barre en bois, dans la maison de M. Espysses, propriétaire aux Forgues, et était monté se réfugier dans le galetas. Les gardiens, avec l'aide de la gendarmerie, se sont emparés, dans la soirée de jeudi, du malheureux évadé, qui a été reconduit à l'asile.

Chien enragé. — Le nommé Joseph Coste, propriétaire à Bétaille, canton de Vayrac a été mordu, ces jours derniers, par un chien qui a été déclaré hydrophobe par le vétérinaire de Vayrac.

Coste est parti immédiatement pour Paris, pour suivre le traitement contre la rage, à l'Institut Pasteur.

Accident. — Un cycliste resté inconnu a renversé la femme J. B... Dans sa chute, cette pauvre femme s'est brisée un bras.

Nous n'offrons pas nos félicitations au pé-

deur en question qui, au lieu de secourir sa victime, n'a eu rien de plus pressé que de s'enfuir pour éviter les responsabilités.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Elections législatives.* — Un instituteur de l'arrondissement de Gourdon nous communique la circulaire ci-dessous que M. Magne adresse aux instituteurs de l'arrondissement.

« Monsieur l'Instituteur, » Vous avez appris, sans doute, que j'ai posé ma candidature aux élections du 8 mai, dans l'arrondissement de Gourdon.

Je ne viens pas vous demander d'utiliser en ma faveur l'influence dont vous jouissez dans votre commune. Une circulaire récente de M. le ministre de l'Instruction publique vous défend de vous jeter dans la mêlée électorale. Je veux tout simplement dissiper certaines préventions que ma robe de prêtre pourrait vous inspirer.

On vous dira certainement et vous pensez déjà, peut-être, que je ne puis être pour vous qu'un ennemi. Il n'en est rien. Sans doute j'ai combattu et je combattrai toujours les lois scolaires qui nous régissent parce qu'elles sont des lois sectaires, intolérantes, persécutrices et dont vous êtes les premiers à souffrir. Mais j'ai toujours professé pour le corps enseignant fidèle à ses nobles fonctions, dévoué à ses patriotiques devoirs, un profond respect et une vive sympathie.

En ma qualité de Supérieur d'un établissement libre, je suis un peu des vôtres. Je sais mieux que personne ce qu'a de dur, de difficile et de méritoire la carrière de l'enseignement et je suis tout disposé à défendre vos droits, à soutenir vos intérêts.

Ma profession de foi et les déclarations que je serai amené à faire, au cours de la période électorale, sur les projets de réformes scolaires élaborés par les catholiques, achèveront de vous convaincre, je l'espère, que vous aurez en moi, non pas un adversaire, mais un ami sûr et dévoué.

Agréez, Monsieur l'Instituteur, l'hommage de ma respectueuse considération.

G. MAGNE, Candidat républicain.

Notre correspondant répond verbatim au candidat de la Croix et lui fait connaître, un peu brutalement (!) l'usage qu'il a fait de la circulaire et de la photographie.

Il termine ainsi : « Les instituteurs connaissent votre but, et, apprenez que l'abîme qui vous sépare d'eux ne sera jamais comblé! A vous, de rechercher les privilèges et les tyrannies du bon vieux temps, à nous de prémunir le peuple contre vos néfastes projets, pour conserver les libertés conquises par nos pères au prix de leur sang, et garanties par une République qui n'est pas la vôtre. »

Recevez, Monsieur, toute la considération que je vous dois. »

UN INSTITUTEUR.

— *Tabacs* — M. Lestrade sous-officier de marine est nommé commis de culture de Tabacs à Gourdon, en remplacement de M. Georges, appelé au bureau de Concorès.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Daffas, avoué à Gourdon, décédé à la suite d'une courte maladie survenue par suite d'un accident, dans sa propriété de Jardel, commune de Salviac.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos plus vifs sentiments de condoléance.

GRAMAT. — On nous écrit : Passez-nous le placard S. V. P.

Quand la froide prose d'un obscur Aynard ou les mêlées discours de son chef Méline doivent porter la bonne parole jusque dans la plus petite bourgade, tout maire qui se respecte doit renvoyer à la Préfecture par retour du courrier un certificat d'affichage dûment signé et scellé.

Le moindre retard dans l'envoi de ce document vous expose à une lettre de rappel et à une visite de la gendarmerie, venant demander des explications et s'assurer de visu que l'affiche blanche est bien à sa place.

Comment se fait-il que le discours de Viviani n'ait pas encore été affiché?

Serait-il vrai, comme on nous l'affirme, qu'il n'a pas encore été adressé à nos maires?

Pauvre Viviani, t'es pas de la bande, toi!

MARTEL. — *Nécrologie.* — Jeudi dernier, est décédée, à un âge très avancé, Mme veuve Ruaud, mère de Mme Laplagne, femme de notre sympathique conseiller d'arrondissement.

Chez nos voisins

FUMEL. — *Foire.* — Cours toujours très bas sur les bœufs et les moutons.

Hausse sur les porcs de lait. Quelques uns se sont vendus à des prix très élevés.

La volaille s'est vendue entre 2 fr. et 5 fr. la paire.

Les lapins de 1 fr. 50 à 3 fr. la paire. Le blé de 23 à 25 fr. l'hectolitre.

Poisson d'Avril

Pour avoir voulu jouer au poisson d'avril un sieur Dupont, de Périgueux, inculpé de vol, vient de se prendre lui-même à l'hameçon. Dupont avait, dans la nuit du 27 mars, volé 500 fr. au Journal de la Dordogne, où il était employé. Arrêté et mis au violon, il s'échappa et disparut. On ne savait comment le retrouver, quand le 1^{er} avril, la maîtresse du fugitif porta au juge d'instruction un poisson d'avril qu'elle venait de recevoir de son amant, qui lui donnait, à Nantes, une adresse de convention. Guetté à cette adresse où il allait retirer la réponse de sa maîtresse, Dupont a été arrêté.

PETITE CORRESPONDANCE

Prayssac, un paysan socialiste. — Insertion impossible; article étant injurieux et diffamatoire nous exposerait à des poursuites. Nos regrets.

BULLETIN FINANCIER

Aujourd'hui toutes les Bourses européennes sont fermées, elles le seront encore demain pour la plupart. Notre marché livré à lui-même s'est montré des plus calmes, il ne s'est fait que fort peu d'affaires.

Nos rentes sont en baisse : le 3 0/0 à 103,07, au lieu de 103,15 clôture précédente; l'amortissable a baissé de 10 c. à 101,50; le 3 1/2 0/0 finit à 107,15.

Sauf le Crédit Lyonnais qui s'est négocié à 830, le Crédit Foncier, la Société Générale et le Comptoir National d'Escompte n'ont inscrit aucun cours à terme.

Le Suez à 3515 a baissé de 3 fr. Parmi les Chemins français, le Nord à 2100 et le Lyon à 1925 ont seuls été cotés à terme.

L'Extérieure a eu encore un marché très mouvementé et clôture à 47 3/4 en nouvelle baisse de 3/4 sur hier. L'Italien reste à 93,30, le Turc D à 21,45; la Banque Ottomane à 542,50; le Russe 3 0/0 1891 cote 95 et le 3 1/2 0/0 1894 100,07.

La Cie des Chemins de fer Ethiopiens informe les porteurs d'obligations non libérées que le versement du 15 avril, ainsi que les versements ultérieurs pourront être effectués au Crédit Lyonnais. Le paiement des coupons sera effectué au Crédit Lyonnais, à Paris et dans toutes ses succursales des départements.

MARCHES

Bordeaux

ESPECES de BESTIAUX.	AMENES.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	194	159	57 à 72
Vaches.	23	11	45 à 60
Moutons.	1430	713	70 à 80
Porcs.	991	171	96 à 1,02

La Vilette

ESPECES de BESTIAUX.	AMENES.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1584	1352	0.53 à 0.92
Vaches.	335	322	0.52 à 0.91
Taureaux.	177	147	0.41 à 0.71
Veaux.	1036	992	0.70 à 1.32
Moutons.	11272	10150	0.71 à 1.09
Porcs.	5165	4940	0.76 à 0.98

Bœufs. — Vente calme.
Vaches. — Vente calme.
Taureaux. — Vente calme.
Veaux. — Vente mauvaise.
Moutons. — Vente calme.
Porcs. — Vente lente.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

Première partie

VII

Le policier eut un mouvement de surprise. — On ne l'a pas vu sortir. — C'est que ceux qui la surveillaient avaient la berlue, sans doute. — On m'a parlé d'une voiture qui est sortie tout à l'heure par la porte cochère. — Croyez-vous donc que mademoiselle Lili va à son magasin en voiture? — Que contenait cette voiture? — Un de nos locataires du second, qui a des rhumatismes. Elle vient le prendre tous les matins. Vous pouvez vous en informer. — Je m'en informerai. — La portière ne sourcilla pas. — C'était vrai, en effet, ce qu'elle disait. Tous les matins, le cocher qui avait emmené Thomas Moore et Lili venait prendre un locataire du second et le conduire à ses affaires; mais

il était venu une heure auparavant, et comme il stationnait près de la maison, c'était lui que la concierge était allée chercher pour emmener nos deux amis.

Pendant, le commissaire examinait la pièce.

— Et quelle est cette jeune fille qui habite-là?

— Je vous l'ai dit, Mlle Louise, que l'on appelle Mlle Lili.

— Que fait-elle?

— Elle est fleuriste. Elle travaille dans un magasin à côté.

Elle vit seule.

— Toute seule, monsieur, depuis que sa mère est morte.

— Et quelle personne est-ce?

— Très honnête, très travailleuse.

— Il paraît qu'elle avait l'air très épouvantée quand on s'est présentés chez elle.

— Dame! pensez-vous à son âge, voir des hommes envahir tout à coup sa chambre! J'ai cru qu'elle allait en faire une maladie, la pauvre petite, et si je ne l'avais pas reçue dans mes bras.

— Pourquoi a-t-elle refusé la clef du placard quand on la lui a demandée?

— Mais elle n'a rien refusé du tout, monsieur, elle n'avait plus la force même de parler.

— C'est vous, alors, qui vous êtes opposés à ce qu'on l'ouvre, qui avez chassé les hommes?

— C'est moi, monsieur le commissaire, et je suis toute prête à recommencer. Des malotrus sans respect qui bousculaient toute la maison!

Et de quel droit?

— C'est vrai; ils n'avaient pas le droit de pénétrer dans les appartements.

— C'est ce que je leur ai dit... Et n'ont-ils pas eu le toupet de menacer, moi, une honnête femme que tout le quartier connaît depuis vingt ans.

Le policier sourit.

— Calmez-vous, madame. Ces hommes avaient cru voir entrer le fou chez vous... Ils avaient ordre de le reprendre. C'était dans un intérêt général. Ils pouvaient prévenir un malheur.

— Mais puisque je leur disais que je n'avais rien vu!

— Il pouvait avoir échappé à votre attention.

Le commissaire semblait chercher quelque chose du regard.

— Et ce fameux placard?

— Le voici, monsieur le commissaire... Faut-il l'ouvrir?... Je n'ai pas la clef.

— Non, non, c'est inutile. Je vois bien qu'il n'y a personne là.

Il donna un coup de pied dans la porte, qui résonna.

— A la bonne heure! Au moins, il y a plaisir à causer avec vous, monsieur le commissaire. Vous me comprenez, tandis que les autres, ils m'avaient crispée par leur manière, ils m'avaient mise hors de mon caractère.

Le fonctionnaire était sorti de la chambre.

Il fit signe aux deux agents qui l'attendaient sur le carré, et ils descendirent tous les trois.

La concierge, restée chez Lili, rétablissait

un peu d'ordre dans la pièce.

— Cherchez maintenant! murmura-t-elle. Si vous les retrouvez, je vous paye des guignes!

Et la brave femme, très heureuse d'avoir donné le change aux limiers, se mit à faire le lit de sa locataire.

Cependant, Thomas Moore et Lili étaient sortis de Paris sans encombre.

Pendant le trajet le père avait raconté à sa fille sa triste histoire, telle que nous l'avons narrée à nos lecteurs. Quand il se vit en sûreté, dans la campagne, il jeta du côté de la place Vendôme un regard de défi.

— Maintenant, s'écria-t-il, à nous deux, Samuel Moore!

Une flamme brilla dans l'œil de Lili.

— A nous trois! ajouta-t-elle.

(A suivre.)

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M. CHAVARROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	103	103 07
3 0/0 amortissable	101 45	101 50
3 1/2 0/0 1894	107	107 15
Tunis, obl. 3 0/0 1892	500	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	91	91
Madagascar 6 0/0, 1887	91 25	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	104 80	—
Egypte unifiée 500 fr.	109 10	—
— Daira-Sanieh (20 fr.)	—	—
— Privilégiée (500 f. cap.)	104 90	—
— Domaniales (20 L. cap.)	106 45	—
Espagne 4 0/0, Extér. (40 p.)	52 75	52 80
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	102 80	—
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente)	93 90	94
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	19 27	—
Roumain 5 0/0 1875	102	—
Russie 4 0/0 1867-69	103 25	—
— 4 0/0 1880	103 40	—
— 4 0/0 1889, comp. de 100 fr.	102 75	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e ém. s.	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série	—	102 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.	96	96 30
— 3 1/2 0/0 1891	101 25	101 17
Turc, série D	21 80	21 55
Ottomanes priorité (500 f.)	—	—
Douanes ottomanes (500 f.)	495	—
Banque de France	3525	—
Banque Paris et Pays-Bas	919	919
Comptoir national d'escompte	585	585
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	667	665
Crédit ind. et commercial	608	—
Crédit lyonnais	835	837
Société de Crédit mobilier	47 50	—
Société générale	536 50	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus)	469
— (t. rouges)	469
Est-Algérien, 3 0/0	475
Est, 3 0/0	483
— nouvelles, 3 0/0	485
Midi, 3 0/0	483
— nouvelles, 3 0/0	487 50
Nord, 3 0/0	483 75
— nouvelles, 3 0/0	492 25
Orléans, 3 0/0	482
— 1884, 3 0/0	488
Ouest, 3 0/0	482 50
— nouvelles, 3 0/0	488 25
Ouest-Algérien, 3 0/0	477 50
Paris-Lyon-Méditerranée (fusion)	481 25
— nouvelles, 3 0/0	484 25
Sud de la France, 3 0/0	470
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0	—
— 1865, 4 0/0	571
— 1869, 3 0/0	432 50
— 1871, 3 0/0	418 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.	111 50
— 1875, 4 0/0	587 50
— 1876, 4 0/0	589 50
— 1886, 3 0/0	408
— 1886, quarts remb. à 100 f.	102
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.	396
— 1892, quarts remb. à 100 f.	103 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.	401 75

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^e, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1297, du 9 avril 1898.

Nouveau système de pédale de bicyclette, par Ch. Mannheim. — Les monuments mégalithiques du Japon, par L. de Nadaillac. — Une seconde lune, par Henri de Parville. — La loi de l'émission, par C.-E. G. — Les nouvelles galeries du Muséum, par G. Xert. — Le croiseur impérial russe « Svetlana », par J.-F. Gall. — Une graminée du Soudan, par Dybowski. — Exhibitions foraines, par Félix Regnault. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 4 avril 1898, par Ch. de Villedeuil. — Nouveau culot de lampe à incandescence, par J. Laffargue.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2141 du 9 Avril 1898.

Alger: Manifestation des femmes anti-juives, devant le théâtre. — Les sommations sur la place du Palais.

Espagne: La semaine de Pâques à Madrid: Sortie de la grande course de taureaux.

Beaux-Arts: Scène familiale: Les premières pâquerettes, tableau de M. Haumont.

Marine: Le torpilleur « l'Ariel », coulé par le « Friant ».

La flotte américaine et la flotte espagnole.

Paris: Transfert, aux Invalides, du Gouvernement militaire de Paris. — Défilé des troupes.

Les camelots de la foire aux jambons.

Poisson d'Avril et œufs de Pâques.

Madagascar: Kabary de Borizanos.

TEXTE: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Les camelots de la foire aux jambons, par Edgard Troimaux. — Variété: Le chat noir de Combourg, par G. Lenôtre. — La fête des fous, par Léo Claretie. — Poisson d'Avril et œufs de Pâques, par A. Vicher. — Semaine scientifique, par H. Servat de Bonnières. — Sport, par Archiduc. — A travers Madagascar, par H. Mager.

Explications des gravures, Echees, Rébus, Créations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Nouvelle illustrée: Paris-Mobile: Une chute, par Aug. Germain; illustrations de Slom.

Roman: Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.

Le numéro: 50 centimes.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour:

Le record de la locomotive (P. Crépy). — Le renflouement du « Victoria (A. L.). — Exposition universelle de 1900 (Max de Nansouty). — Un précurseur de la bactériologie (D. B.). — Un canon-miniature (Joseph Prouteau). — Les ferments dans l'industrie (A. Ladureau). — Le chemin de fer central de Londres (Henry de Val-sainte). — Un sinistre en Seine (M. Dibos). — Baleines et baleine (Daniel Bellet). — Bicyclisme aérien (Emile Dieudonné). — Revue des inventions: L'agrandissement simplifié. — Piquettes universel. — Règle pour lignes parallèles. — Chronique. Revue des Journaux. — Académie des Sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobile: Bicyclette à pétrole à moteur rotatif. — Acatène à changement de vitesse. — Un frein curieux. — Echos d'Angleterre (Paul Hardy). — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux: 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements: Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

VIENT DE PARAÎTRE
NOUVEAU COURS DE MORALE
Rédigé conformément aux programmes officiels du
27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{re}
Livre de morale pratique et de lecture courante
4 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE:

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUË

PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations

Dents et Dentiers livrés en 48 heures.



Louis DENOIX & Brève la Gaillarda
1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPÉCIALITÉS:

Anisette et Liqueurs supérieures
Sirops garantis
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)
double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de 0 fr. 05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

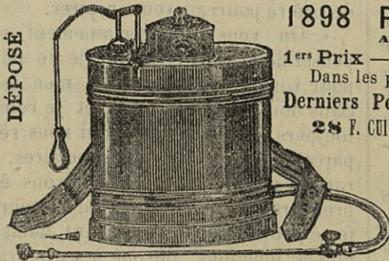
PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano).

Pour le prix de 6 fr. 25



Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
GOUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
Envoi franco du Catalogue
et le CHRISTOFLE en toutes lettres.
Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, 26, Bd Gambetta

Grande Epicerie de Paris

CAHORS — S. GOYET — CAHORS

Directeur: RAYMOND BAQUIER

Ex-intéressé de la Maison FÉLIX POTIN

MAISON DE CHOIX, DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ

Ouverture le Vendredi premier Avril 1898

DEVICES DE LA MAISON:

BON MARCHÉ - PRIX FIXE - LOYAUTÉ - CONFIANCE - HONNÉTÉTÉ

NOTA. — A l'occasion de l'ouverture et pendant quelques jours, il sera offert à titre gracieux à tout acheteur de 5 francs de marchandises et au-dessus (Sucres, Pétroles et Chartreuses exceptés), un objet aussi gracieux qu'utile.

Aux habitants du département du Lot,

Monsieur S. GOYET, propriétaire de la « Grande Epicerie de Paris », à Aurillac, et de ses diverses Succursales, vient de fonder à Cahors, 4, rue de la Liberté (anciens magasins Cangardel), une maison de choix sous le titre de: GRANDE ÉPICERIE DE PARIS.

Cette Maison, installée avec tout le perfectionnement moderne, fera tous ses efforts pour mériter la confiance absolue des Consommateurs qui voudront bien s'adresser à elle.

La bonne renommée dont la GRANDE ÉPICERIE DE PARIS jouit à Aurillac, provient du soin spécial avec lequel elle rejette tous les produits qui ne sont pas reconnus exempts de falsifications, et aussi de la loyauté commerciale dont elle a toujours fait preuve depuis sa fondation (1882).

Le Consommateur, soucieux de sa santé et de ses intérêts, trouvera dans cette maison tous les produits des principaux producteurs qui seront vendus, à qualité égale, au-dessous des tarifs du commerce ordinaire.

Aperçu de quelques prix d'articles de consommation:

Sucre de Paris, 1 ^{er} choix, marque C. Say	le kilo	1,05
Sucre cassé à la mécanique d ^o d ^o	le kilo	1,10
Sucre cassé à la mécanique, marque C. Say	la boîte de 5 kilos	5,40
Cafés grillés	le demi kilo	1,60, 1,90, 2,40, 2,70 et 2,90
Chocolat S. Goyet, toujours livré frais	le demi kilo	1,40, 1,65 et 2,00
Cafés verts de toutes provenances	le demi kilo depuis	1,50
Chartreuse jaune	le litre	6,50
Absinthe Pernod fils	le litre	3,50
Anisette Marie Brizard, supérieure	le litre	4,00
Morue sèche, 1 ^{er} choix	le kilo	0,55
ORIFLAMME et SAXOLINE	le bidon plombé de cinq litres	1,90
Lessive Phénix véritable	le kilo	0,30
Eau minérale de Teissières (Cantal)	la bouteille	0,20
Vin de table, excellente qualité	le litre	0,40
Huile blanche surfine supérieure	le litre	1,20
etc., etc., etc., etc.		

NOTA. — Tous les produits sont livrés par la Grande Epicerie de Paris avec le plus grand soin et avec une propreté inusitée dans le commerce ordinaire.